

À la fin du quatrième trimestre 2021, la dette publique s'établit à 2 813,1 Md€

DETTE TRIMESTRIELLE DE MAASTRICHT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (APU) - QUATRIÈME TRIMESTRE 2021

Informations Rapides · 29 mars 2022 · n° 82



Avertissement

Le calcul de la dette trimestrielle mobilisant des sources comptables moins complètes que celui des comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres.

Pour une période donnée, la variation de la dette ne permet pas de déduire le déficit public. Pour passer de la variation de la dette brute au sens de Maastricht au déficit, il faut tenir compte de la variation des actifs financiers et des passifs exclus du périmètre de la dette de Maastricht, dont les primes et décotes à l'émission. En outre, le déficit public trimestriel publié par l'Insee est corrigé des variations saisonnières et de l'effet des jours ouvrables, ce qui n'est pas le cas de la dette trimestrielle.

Les contributions à la dette publique calculées pour les sous-secteurs des administrations publiques ou pour une entité en particulier excluent les dettes vis-à-vis d'autres administrations publiques, la dette publique au sens de Maastricht étant consolidée.

Au quatrième trimestre, la dette publique diminue de 20,1 Md€ et s'établit à 112,9 % du PIB

À la fin du quatrième trimestre 2021, la dette publique au sens de Maastricht s'établit à 2 813,1 Md€. Le rebond du PIB en 2021, combiné au désendettement de ce trimestre (-20,1 Md€), permet à la dette publique de se réduire à 112,9 % du PIB fin 2021. Pour se désendetter, les administrations publiques puisent dans leur trésorerie, en nette baisse ce trimestre (-24,6 Md€). Au total, la dette nette augmente de 4,0 Md€ pour s'établir à 2 522,5 Md€, soit 101,2 % du PIB.

La diminution de la dette brute des administrations publiques résulte principalement de celle des administrations de sécurité sociale

Au quatrième trimestre 2021, la contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette publique diminue de 25,3 Md€. Les Asso diminuent massivement leur encours de titres de créances (-24,0 Md€), principalement de court terme (-26,5 Md€). Ce désendettement s'effectue sous l'impulsion de l'Acoss (-21,0 Md€) et de la Cades (-3,3 Md€). Ces remboursements de titres de court terme s'accompagnent d'une baisse importante de leur trésorerie (-16,5 Md€).

La dette des organismes divers d'administrations centrale et celle de l'État diminuent plus modérément

La contribution des organismes divers d'administrations centrale (Odac) à la dette publique diminue de 2,3 Md€, principalement portée par le désendettement de SNCF Réseau (-3,7 Md€). À l'inverse, l'ÉPIC BPI et France Compétences s'endettent par emprunt bancaire (respectivement +0,8 Md€ et +0,6 Md€).

La contribution de l'État à la dette publique diminue légèrement au quatrième trimestre (-1,8 Md€). L'État réduit son encours de titres de court terme (-8,7 Md€), tout en augmentant celui de long terme (+6,2 Md€). Cette diminution s'accompagne d'une baisse de sa trésorerie (-7,6 Md€) et d'une réduction de son encours de prêts à l'actif (-2,4 Md€).

La dette des administrations publiques locales s'accroît

Les administrations publiques locales (Apul) sont le seul sous-secteur dont la contribution à la dette brute augmente au quatrième trimestre (+9,2 Md€). Le dynamisme de l'endettement de la Société du Grand Paris se poursuit (+4,7 Md€), accompagné de celui des communes (+2,1 Md€) et des régions (+1,0 Md€). Les Apul s'endettent en augmentant leurs emprunts bancaires (+5,4 Md€) et émissions de titres de créances (+3,9 Md€).

Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en points de PIB (*)



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

(en milliards d'euros)

	2020T4	2021T1	2021T2	2021T3	2021T4
Ensemble des adm. publiques	2648,1	2737,1	2760,7	2832,9	2813,1
en point de PIB (*)	114,6%	118,0%	114,7%	116,3%	112,9%
dont, par sous-secteur, consolidée (*) :					
État	2083,8	2145,1	2165,1	2230,5	2228,8
Organismes divers d'adm. centrale	63,7	64,3	61,6	66,5	64,2
Administrations publiques locales	229,7	230,6	233,1	236,0	245,5
Administrations de sécurité sociale	270,9	297,1	300,9	299,9	274,6
dont, par instrument :					
Dépôts	45,2	43,7	42,9	45,3	45,1
Titres négociables	2320,5	2412,2	2439,6	2509,5	2483,3
court terme	261,9	273,4	270,5	268,0	231,5
long terme	2058,6	2138,9	2169,0	2241,5	2251,8
Crédits	282,5	281,2	278,2	278,1	284,7
court terme	11,9	13,7	12,1	12,4	11,0
long terme	270,6	267,4	266,1	265,7	273,7

(*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

Au quatrième trimestre 2021, la dette publique nette augmente de 4,0 Md€

La dette nette des administrations publiques s'élève à 2 522,5 Md€ au quatrième trimestre, s'établissant à 101,2 % du PIB. Elle augmente de 4,0 Md€, malgré la réduction de la dette brute. L'écart avec la baisse de dette brute au quatrième trimestre a pour principale contrepartie la diminution de trésorerie des administrations publiques (-24,6 Md€).

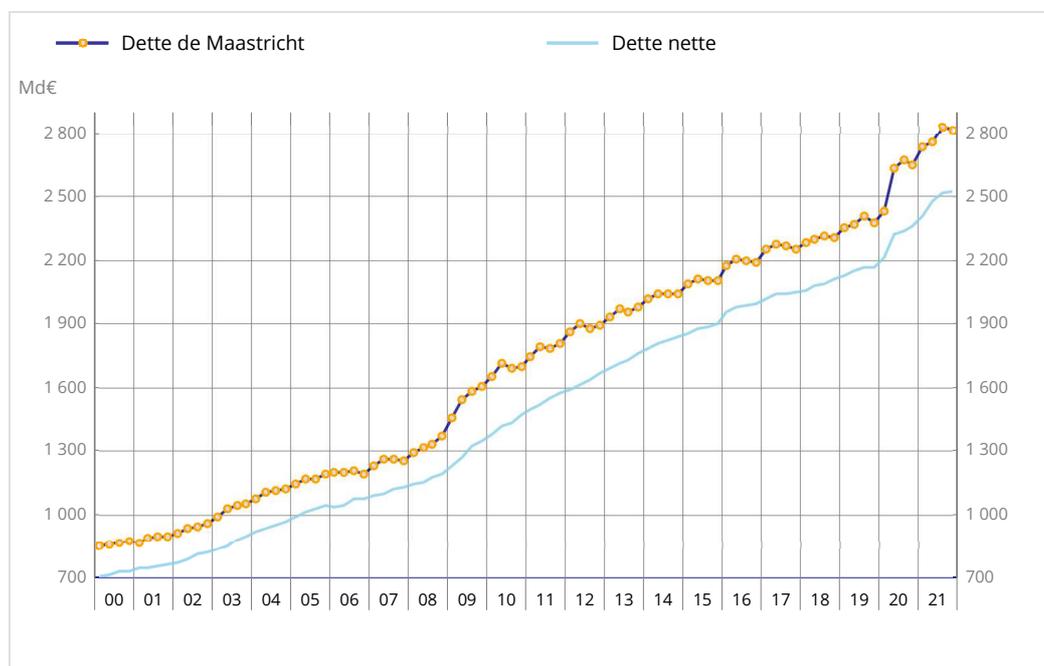
La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en milliards d'euros)

	2020T4	2021T1	2021T2	2021T3	2021T4
Ensemble des adm. publiques	2360,1	2408,5	2477,2	2518,2	2522,5
dont :					
État	1896,1	1935,4	1994,3	2030,6	2038,8
Organismes divers d'adm. centrale	53,3	53,1	50,6	55,1	53,1
Administrations publiques locales	216,1	216,8	219,1	222,0	231,4
Administrations de sécurité sociale	194,6	203,2	213,1	210,5	199,1

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

Dette au sens de Maastricht et dette nette



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

La valeur globale des détentions en actions cotées et en titres d'organismes de placement collectif augmente fortement au quatrième trimestre

Au quatrième trimestre 2021, la valeur totale des actions cotées et des titres d'organismes de placement collectif (OPC) détenus par les administrations publiques (APU) augmente de 17,2 Md€, pour atteindre 314,3 Md€. Au sein des administrations publiques, cette augmentation concerne surtout les Odac (+10,5 Md€) et les Asso (+6,5 Md€). Cette augmentation est portée par le dynamisme des prix des titres (+16,7 Md€) dans le sillage de la hausse des marchés financiers. Par ailleurs, les achats (nets de ventes) s'élèvent à 0,5 Md€.

Les actions cotées et les OPC détenues par les administrations publiques

(en milliards d'euros)

	2020T4	2021T1	2021T2	2021T3	2021T4
Ensemble des adm. publiques	269,5	281,0	297,0	297,1	314,3
dont :					
État	65,2	71,3	76,9	78,2	78,4
Organismes divers d'adm. centrale	49,7	52,4	57,6	57,6	68,1
Administrations publiques locales	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Administrations de sécurité sociale	154,5	157,2	162,4	161,2	167,7

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

Actions cotées et titres d'OPC détenus par les APU



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFiP, Banque de France.

Pour en savoir plus

Au dernier trimestre, le produit intérieur brut (PIB) utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le PIB annuel en données brutes. Cette mesure n'a pas de strict équivalent en cours d'année ; elle est approximée par le cumul du PIB trimestriel en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.

Les données par sous-secteur institutionnel des administrations publiques qui figurent dans ce numéro d'Informations Rapides sont consolidées : sont exclus les passifs détenus par le même sous-secteur ainsi que ceux détenus par les autres sous-secteurs des administrations.

La méthodologie est disponible dans l'onglet « Documentation » de la page de l'indicateur sur insee.fr.

Prochaine publication : le 24 juin 2022 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475